

La lettre

de la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire

N°4 - 1^{er} trimestre 2010

ÉDITO

**"2010, une
année pour
rassembler
et fédérer..."**

SOMMAIRE

**L'édito : 2010, une année pour
rassembler et fédérer**

p.1

**Lancement du premier réseau
"Égalité et prévention des
discriminations"**

p.1

**Quel avenir
pour Midi-Pyrénées ?**

p.2

**L'Économie Sociale et
Solidaire acteur de nouveaux
développements**

p.3

**Lancement du dispositif de
financement des micro-projets
associatifs**

p.3

**CRESS, un nouveau service :
"Habiter Autrement"**

p.4

**Nous abordons 2010 renforcés par un certain nombre
d'actions que nous avons engagées tout au long de
ces dernières années et qui s'avèrent se développer.**

À ce titre, 2009 est une année d'ouverture. Notre Conseil d'Administration a accueilli la Fédération Régionale des Coopératives Agricoles et Agro Alimentaires (FRCZA) avec qui nous avons renoué contact grâce à la volonté diplomate de nos amis des CUMA. Ce sera donc Monsieur CAZES, Président de la Coopérative UNICOR, basée à Rodez qui siègera parmi nous. Son expérience et au-delà de celle-ci l'apport de la FRCZA nous seront capitales pour mener à bien nos réalisations (actions) de développement des circuits courts de distribution dans les territoires. Il s'agit bien là de promouvoir l'alimentation de proximité, le commerce équitable et de les renforcer dans leur installation par le soutien qu'est prêt à leur apporter le tissu économique que forment nos 12 000 établissements employant près de 110 000 salariés qui reçoivent chaque année 2,2 milliards d'euros au titre de salaires distribués*.

L'association ENVOI, créée par la Mairie de Toulouse et AIRBUS, s'est spécialisée dans l'insertion de personnes qualifiées ou non par le biais de la sous-traitance de technologies de pointe. Depuis l'automne dernier, ENVOI siège au CA de la CRESS représenté par son Directeur Général Georges LOZANO. En décembre, la Fondation CHÉQUE DÉJEUNER a primé cette association pour son développement, démontrant une fois de plus la capacité de nos acteurs à pouvoir tisser des liens efficaces et propices à leurs développements.

1er réseau "Égalité et pré- vention des discriminations" dans l'économie sociale

La volonté de ce réseau est de contribuer au développement des initiatives régionales de l'économie sociale en matière de prévention des discriminations mais aussi dans la promotion des diversités. Renée VERE et Jean-Pierre AZAIS sont les correspondants de ce réseau pour Midi-Pyrénées.

Sa création s'inscrit dans un programme national d'actions développé par le syndicat des employeurs de l'économie sociale (USGERES) avec les pouvoirs publics qui a déjà vu naître plusieurs initiatives : signature de la charte de la diversité, création d'un outil de sensibilisation et de formation, soutien en 2010 au "train de l'égalité des chances", participation au groupe de travail de la HALDE sur la parité femme/homme, soutien au réseau égalité de la fondation Agir contre l'exclusion...

L'Association Régionale des Missions Locales (ARML) représentée par son Président Monsieur LEPINET adhère à la CRESS. À la demande de la DRTEFP, nous allons développer une démarche test, interactive, impulsée par notre Chambre, dans le Lot pour sensibiliser nos structures à l'accueil des jeunes dans le cadre de stages et de contrats aidés. Notre ambition est d'évoluer vers la création de parcours professionnels pérennes.

En mai 2009, la coopérative HLM des CHALETS nous a rejoints pour assister notre Chambre et apporter son expertise à la construction de notre nouveau service "habiter autrement". Depuis janvier de cette année, Christian PILLARD est chargé de développer la sensibilisation aux constructions écologiques et des solutions à toutes les formes d'habitat coopératif, formes émergentes de la volonté citoyenne de s'organiser pour prendre en main l'accès collectif à la propriété.

Fort de ces nouvelles organisations, notre Chambre a plus que jamais vocation à rassembler et fédérer les différentes structures de l'économie sociale et solidaire.

Ainsi elle peut représenter les intérêts collectifs matériels et moraux de ses membres auprès des pouvoirs publics régionaux et assurer la promotion de leurs valeurs, pour valoriser un mode d'organisation de la vie économique autre que capitaliste. Elle prouve ainsi que l'économie sociale et solidaire pourra être une véritable réponse à la crise, en donnant aux entreprises un finalité qui soit en ligne avec ce que la société attend de ceux qui la dirigent : plus de bonheur, plus de liberté, plus de bien-être et plus de justice.

* (source INSEE - CLAP 2007)

L'USGERES souhaite ainsi passer une nouvelle étape, afin d'agir au plus près des publics traditionnellement discriminés, à l'heure où la crise économique risque de les fragiliser encore plus.

Les référents nationaux et les correspondants régionaux s'appliqueront à développer des politiques de prévention des discriminations au sein des branches, secteurs et entreprises du secteur de l'économie sociale.

Renée VERE est membre du collège régional USGERES. Elle est administratrice du Syndicat National des Radios Locales, le SNRL, et a été présidente d'une radio associative dans le département du Lot.

Jean-Pierre AZAIS est Délégué Régional USGERES, administrateur de l'Union Régionale des SCOP et membre du bureau de la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire.

Contacts : midipyrenees@usgeres.fr
contact@cress-midipyrenees.org

Fortes de la réponse moderne, humaine et durable qu'elles apportent dans l'environnement économique en mutation, les Scop affirment leur ambition de développement dans tous les métiers et lancent leur nouvelle marque unique, claire et fédératrice. "Les Scop" est la façon la plus naturelle de nommer l'ensemble des entreprises ayant opté pour le statut Scop (Société Coopérative de Production). Ce nom court, percutant, remplace l'appellation Scop entreprises. Il désigne également les entreprises à statut Scic (Société Coopérative d'Intérêt Collectif).



LE CONGRÈS NATIONAL DES CUMA

Le Congrès National des Cuma se tiendra du 9 au 11 juin 2010 à l'espace Diagora à Labège (31).

Le réseau Cuma de Midi-Pyrénées est chargé d'accueillir les 400 congressistes avec des visites de Cuma, des tables-rondes et des moments de convivialité.

Une occasion de montrer la dynamique régionale des coopératives et donc des acteurs de l'économie sociale et solidaire.

LES CAE À ALBI

Les Coopératives d'Activités et d'Emplois à la foire économique d'Albi du 16 au 25 avril

Venez découvrir nos entreprises collectives qui regroupent plus de 150 entrepreneurs de tous corps de métier! Les Coopératives Régate et Régabât seront présentes à la foire économique d'Albi pour vous présenter l'ensemble de leurs entrepreneurs sous la forme un jour/un métier.

Pour toutes informations
Régate : 05 63 62 82 84
communication@regate.fr

QUEL AVENIR pour Midi-Pyrénées ?

Plateforme de proposition des acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) Penser et construire de nouveaux développements

I - LE DÉFI ÉCONOMIQUE : OUVRIRE DE NOUVEAUX HORIZONS

Construire des filières économiques viables

- > **Accompagner** des démarches de développement local en invitant les entreprises impliquées dans leur territoire et ayant une autonomie de décision, à s'associer, coopérer, mutualiser.
- > **Organiser la relation producteurs** - (éventuellement transformateurs) - consommateurs en développant les circuits courts y compris de distribution ou les filières locales équitables à l'échelle d'un bassin de vie sur tout un ensemble d'activités productives.
- > **Soutenir les filières du commerce équitable** pour ce qui est des échanges commerciaux internationaux (ex : liens entre coopératives Europe Nord-Sud).

Favoriser la création et la reprise d'activités

- > **Soutenir** les initiatives innovantes permettant l'émergence d'activités et de services nouveaux.
- > **Favoriser** la transmission et la reprise, notamment sous les formes statutaires de l'ESS, d'entreprises insérées dans leur territoire et contribuant à son développement et à son équilibre.
- > **Renforcer** le droit de reprise d'activités par les salariés sous forme de coopératives, notamment par des outils financiers adaptés et dédiés (fonds propres et trésorerie).

Interroger les modèles entrepreneuriaux

- > **La crise économique** actuelle met aussi en lumière les anomalies dans les modes de management et de gouvernance des entreprises et dans la répartition de la richesse produite en leur sein.

Il nous paraît intéressant de :

- Mener un travail conjoint sur la démocratie économique et la répartition de la richesse dans les entreprises entre les structures de l'ESS et les autres entreprises, notamment les PME qui partagent un certain nombre de valeurs ou de principes.
- Construire de nouveaux indicateurs de richesse produite notamment par la mesure de l'utilité sociale.

Inciter les collectivités locales à montrer l'exemple

- > **Favoriser** l'achat responsable.
- > **Systématiser** les clauses sociales et environnementales dans les marchés publics.
- > **Développer** l'éco-construction des bâtiments publics.

II - LE DÉFI SOCIAL ET ÉDUCATIF : RÉPONDRE AUX BESOINS DES FEMMES ET DES HOMMES SUR LES TERRITOIRES

Participer à la construction de projets de vie

La vitalité d'un territoire tient à la possibilité pour les hommes et les femmes d'y vivre décemment. Ces conditions de vie sont tributaires du développement économique bien sûr, mais aussi de l'accès des populations aux services tels que santé, accueil petite enfance, logements, éducation, culture et loisirs. Parce que l'économie sociale et solidaire est un acteur majeur des services à la population, nous proposons de :

- Construire à l'échelle de chaque territoire, des schémas de services et de logements pour identifier les besoins et dresser les perspectives
- Expérimenter la délivrance de nouveaux services d'intérêt général locaux, par l'investissement des collectivités dans des entreprises de l'ESS (notamment par la création de SCIC)

Réaliser l'éducation et la formation tout au long de la vie

> **Mettre en place**, avec l'ensemble des acteurs concernés, des schémas d'éducation et de formation tout au long de la vie à l'échelle des territoires, permettant aux citoyens de construire leur parcours de formation, d'acquisition de connaissances et de compétences. Les acteurs de l'économie sociale et solidaire sont prêts à y contribuer.

> **Soutenir** les mouvements de jeunesse et d'éducation populaire dans leur rôle d'éducation citoyenne des jeunes et des adultes.

III - LE DÉFI ÉCOLOGIQUE : CONSTRUIRE UNE GESTION ÉQUILIBRÉE DES TERRITOIRES

> **Interroger**, et repenser nos modèles d'urbanisation qui peuvent être destructeurs de liens. Proposer des solutions adaptées suivant les situations de nos territoires afin de maîtriser le foncier, de concilier urbanisation, développement économique et préservation des espaces naturels. L'objectif poursuivi est de rééquilibrer le développement vers les pôles urbains et ruraux de taille intermédiaire.

> **Engager** un vaste programme de promotion des possibilités d'éco-construction et de réhabilitation écologique des logements.

> **Accompagner** les porteurs de projets d'habitat coopératif. Soutenir le développement de jardins familiaux par exemple en réservant des terres dans les SCOT et les PLU.

> **Soutenir** les initiatives d'acteurs locaux engagés dans des démarches coopératives.

L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE acteur de nouveaux développements

L'économie sociale et solidaire en Midi-Pyrénées représente plus de 110 000 emplois, soit 12 000 entreprises et 2,3 milliards d'euros de salaires par an. Ces acteurs contribuent pour 14,4 % au PIB de notre région. Elle est présente dans tous les secteurs de l'activité économique : animation, culture, sport, tourisme, assurance, finances, développement durable, industrie, BTP, sanitaire et social (santé, médico-social, insertion...), service aux personnes, agriculture. Dans tous ces secteurs elle est reconnue pour sa capacité d'innovation et de création d'activités nouvelles.

À ceci il faut ajouter plusieurs milliers de bénévoles engagés qui sont aussi un atout pour le développement de la citoyenneté dans notre région.

Forts de cette implantation dans les territoires, de ce poids économique et citoyen, nos acteurs sont légitimes pour expérimenter, mettre en œuvre, construire, proposer des actions ouvrant la voie à de nouveaux développements pour Midi-Pyrénées.

LES ACTIONS QUE NOUS PROPOSONS :

1/ Donner à la CRESS les moyens nécessaires pour mobiliser les acteurs de l'ESS susceptibles de contribuer à la mise en place de projets d'installation et de vie dans les territoires. Il s'agit de rendre visible la contribution que nos acteurs peuvent apporter en se mobilisant de manière transversale pour répondre à des besoins ou à des demandes. Notre objectif est de contribuer, voir développer l'activité économique et l'emploi dans tous les départements de notre région.

Ceci passe par :

- L'inventaire des besoins à trois/cinq ans, en termes d'emplois dans nos entreprises et la mise en place de conventions d'engagement et dans la mise en place de parcours de professionnalisation de carrières

- La construction de circuits courts de distribution sous forme de coopératives
- La mise en place de pôles d'activité et de lieux de vie
- Le développement de toutes les formes d'habitat respectueux de l'environnement et d'habitat coopératif.

2/ Renforcer les relations engagées avec l'Espagne, le Portugal et le Maroc et proposer ou faire partie de programmes européens. Les relations engagées avec nos partenaires de l'ESS peuvent ainsi être poussées sous forme de coopérations agricoles raisonnées ou bio et également par la mise en place d'observations partagées. Mise en place d'un observatoire de l'ESS basé en Midi-Pyrénées.

3/ Renforcer les liens d'échanges et de coopération entre CRESS afin notamment de mettre en commun expérimentations et bonnes pratiques sur des espaces d'intérêts partagés tels que le programme Massif Central sur lequel nous travaillons avec six autres CRESS.

4/ Renforcer nos échanges avec les écoles et universités de la région sur cette autre façon de faire et vivre l'économie que nous développons.

Lancement du dispositif de financement DES MICRO-PROJETS ASSOCIATIFS

Ce nouveau dispositif vise à soutenir les structures de petite taille constituées sous forme associative ou coopérative qui participent à l'innovation en matière d'emploi et d'inclusion professionnelle en Midi-Pyrénées.

Le budget à allouer est de 1 440 000 € pour 90 micro-projets sur une période de 2 ans.

CREER Boutiques de Gestion a été désigné Organisme intermédiaire par l'État pour mettre en œuvre cette nouvelle mesure. Celle-ci est l'héritière de la mesure FSE10B "Appui aux micro-projets associatifs" gérée par CREER sur les anciens programmes européens 2000-2006.

Cette subvention est réservée aux micro-projets, d'un coût maximal de 23 000 €. Elle est susceptible de financer 85% du projet au maximum dans la limite de 19 500 € et finance des dépenses de fonctionnement.

Cette mesure s'adresse en priorité aux structures de petite taille (peu ou pas de salariés) constituées sous forme associative ou coopérative.

Plus d'info : www.creer.fr (Rubrique association) ou tél. : 05 61 61 45 20



Félicie Domène de la SCOP Régate, a été nommée Présidente Directrice Générale du réseau national Coopérer Pour Entreprendre. Le réseau fédère et représente aujourd'hui 75 Coopératives d'Activités et d'Emploi et plus de 140 établissements sur le territoire français. Les 4 000 entrepreneurs rassemblés ont tous la même ambition et volonté : "travailler pour soi, réussir ensemble".

Pour plus d'informations sur le réseau Coopérer Pour Entreprendre
01 42 63 47 71 - www.cooperer.coop

LA MACIF ORGANISE DEUX ÉVÉNEMENTS

> Atelier Citoyen sur le thème : "Anticiper la situation d'aïdant au lieu de la subir : la prévention", le **mardi 11 mai 2010**. Cette conférence-débat se déroulera de 18h30 à 21h à la Salle des Fêtes de la Mairie de L'Union (Haute-Garonne), 6 bis avenue des Pyrénées. Entrée gratuite.

> Conférence-débat le vendredi 4 juin 2010 sur le thème : "Face à la crise, la réponse de l'économie sociale", de 18h à 21h au Casino (salle plénière), place Couloubret à Ax-les-Thermes (Ariège). Entrée gratuite.

Pour tous renseignements :
communicationagen@macif.fr

SÉMINAIRE 2010 DE LA CPCA MIDI-PYRÉNÉES

"Réforme générale des politiques publiques, réforme territoriale, quels enjeux, quelles conséquences pour les associations en Midi-Pyrénées".
Le Mercredi 7 avril de 10h30 à 17h30 dans les locaux du CROSS, 7 rue André Citroën à BALMA.

Inscriptions : M. Montagne 06 08 03 98 22

CRESS, un nouveau service : "Habiter Autrement"

Avant d'être un droit, se loger est une nécessité. La nécessité étant considérée, se loger est aussi un art : façon d'être et façon d'agir. Se loger, c'est habiter: manière d'être et être là. Habiter son logement, c'est conjuguer dans l'espace socialisé l'intime et le social. L'impossibilité pour beaucoup de se loger, non seulement convenablement mais heureusement, engendre un manque, une frustration. Apparaît alors la nécessité de mettre en œuvre autrement les énergies disponibles. "Extrait de la Charte de L'Écho-Habitants, Association pour le développement de l'Habitat Coopératif (Nantes)".

LES ENJEUX DU SERVICE

PROMOUVOIR ce nouveau mode d'habiter, par la mutualisation des outils et des connaissances des acteurs, par la sensibilisation du grand public et des collectivités territoriales • **MOBILISER** les ressources des familles de la CRESS dans la mise en œuvre de projets d'habitat coopératif et trouver ainsi des solutions juridiques, sociales, financières... • **FAVORISER** la rencontre entre les porteurs de projets, les acteurs de l'accompagnement et les chercheurs. Mettre en commun leurs connaissances et leurs ressources dans une dynamique de développement territorial. En interrogeant les acteurs de l'habitat coopératif, on constate aujourd'hui auprès d'eux de nombreux besoins. Ceux-ci sont de divers ordres, leurs projets nécessitent un accompagnement juridique, administratif et financier mais également un besoin de lien entre les acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire et un besoin de soutien des pouvoirs publics. C'est pour répondre à ces besoins urgents que la CRESS a créé son service "Habiter Autrement", qui relie ces deux domaines : l'habitat coopératif et l'éco-habitat. Ce nouveau service propose deux formes d'intervention.

LA SENSIBILISATION	LE DÉVELOPPEMENT
Objectifs	
Promouvoir un nouveau mode d'habiter Créer du lien entre les porteurs de projets, les collectivités locales, les entreprises, les associations et les acteurs de l'ESS Faire émerger des initiatives locales	Revitaliser les territoires et contribuer au renforcement de son attractivité dans une perspective de développement durable Construire un projet d'habitat qui développe les synergies régionales, valorise l'existant et renforce les potentiels locaux Jouer un rôle déterminant en matière d'aménagement du territoire
Contenu	
Ludiques et pédagogiques, ces journées apportent des connaissances et posent des problématiques sur des projets en voie de construction ou à élaborer. Une table ronde composée de porteurs de projets, d'expert, de chercheurs et d'élus présentent l'habiter autrement au travers d'exemples en France et en Midi-Pyrénées Une table ronde composée de porteurs de projets, d'expert, de chercheurs et d'élus présentent l'habiter autrement au travers d'exemples en France et en Midi-Pyrénées Un atelier s'appuyant sur un projet concret traite des thématiques alliant le juridique, le développement local, l'éco-habitat, la mixité sociale et générationnelle, l'insertion professionnelle etc.	L'idée prépondérante d'un projet d'habitat coopératif est de l'inscrire dans une politique de développement territorial. C'est une démarche volontaire et consensuelle où tous les acteurs et les partenaires apportent leur contribution en combinant des notions d'économie sociale, de solidarité, et d'écologie. Nous appuyons le développement de projets communs par l'aide à sa conception, l'aide à la recherche de financements et au montage de partenariats.
Outils	
Organisation de Journées, de conférences, relations presse, site internet, participation au Mois de l'ESS...	
Notre public	
Porteurs de projets, collectivités locales, associations, entre prises de l'ESS, mutuelles, assurances...	

De ce service et de ses interventions dans les territoires vont découler de nombreuses activités dans des domaines variés. Le développement de l'"Habiter Autrement" permettra des extensions économiques, sociales et culturelles grâce à la participation et à l'implication des acteurs de l'ESS de Midi-Pyrénées qui agissent dans les secteurs du bâtiment, de la santé, de la culture, du logement ou de l'agriculture...

L'"Habiter Autrement", en plus de sa vocation solidaire, sociale et écologique, se place ici comme un vecteur de développement économique de nos structures mais également comme un outil permettant à la CRESS d'améliorer la connaissance de l'ESS et de ses entreprises dans les territoires.

"La Jeune Pousse"

L'Association "la jeune pousse" a pour objet de créer une coopérative d'habitants en zone urbaine qui comprendra des appartements privatifs au sein d'un immeuble proposant également des espaces partagés. Elle s'inscrit dans les trois axes du développement durable : social, environnemental et économique.

La CRESS accompagne et soutient cette association dans la création d'une coopérative d'habitants. Cet accompagnement est mené conjointement avec le Groupe les Chalets (HLM) afin de répondre aux questions liées aux juridiques et à la mixité sociale. La CRESS s'appuie également sur les acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire afin de mettre en œuvre un accompagnement efficace alliant le juridique, le financier, la mixité sociale et générationnelle et l'éco-habitat.

Quelques définitions

Habitat coopératif : Une coopérative d'habitants regroupe des personnes qui veulent concevoir, gérer et améliorer ensemble les logements qu'ils occupent dans un même immeuble ou sur un même terrain. Elle se distingue par le double statut des habitants : propriétaire de parts sociales, et locataire de la coopérative. Elle permet la sortie du système spéculatif et un fonctionnement démocratique (une personne = une voix).

Eco-habitat : c'est un habitat bioclimatique basse énergie qui utilise exclusivement des matériaux écologiques choisis selon les conditions climatiques régionales pour un habitat sain et naturel. Le surcoût induit par cette démarche est compensé par les économies d'énergie, la valorisation de la construction et la plus-value à la revente.



cress
Chambre Régionale de
l'Économie Sociale et
Solidaire de Midi-Pyrénées

www.cress-midipyrenees.org

39 chemin Lafilaire 31500 TOULOUSE - Tél. 05 62 16 65 50
contact@cress-midipyrenees.org

Lettre éditée par la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire de Midi-Pyrénées. Réalisation Aktis - Dépôt légal Mars 2008 - Imprimée sur papier recyclé.